

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre mois... 1.00

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0.10
Tous les jours... 0.03
Trois fois par semaine... 0.07

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DONNERA UNE RECEPTION DANS LA SALLE DU SENAT A 830 P.M. SAMEDI, 31 JANVIER

Les règlements ci-dessous ont été adoptés pour les réceptions: 1- Les visiteurs entreront dans le carré du parlement par la porte Est et sortiront par la porte Ouest.

Par ordre, MELGUND, Secrétaire au Gov.-Général.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 27 Janvier 1885

LA SESSION

Après-demain, la voix du canon annoncera à la Puissance du Canada que ses représentants, que les gardiens de ses intérêts viennent de s'asseoir au temple de la Législation, et que là ils ont commencé, sous les auspices du Gouverneur-Général et de son Conseil, à gérer les affaires du pays.

Nous ne voulons pas anticiper les faits, et nous remettons à jeudi la tâche d'apprécier les cérémonies importantes qui accompagnent chaque année l'événement si ancien et si répété, toujours si attrayant et nouveau pourtant, de l'ouverture d'une session parlementaire.

Jeudi, la démonstration, de la part du public surtout, va emprunter aux circonstances un caractère tout spécial, qui ne manquera pas de lui imprimer un relief et un éclat inaccoutumés. C'est, en effet, immédiatement après l'ouverture des Chambres que les députés et l'assistance seront conviés au dévoilement solennel de la statue, que le Canada vient de dresser à l'un de ses plus beaux génies politiques, à l'un des pères de la Confédération, Sir George Etienne Cartier.

A part donc les cérémonies extérieures, la fête d'après-demain sera féconde en grands enseignements. Elle sera un témoignage irrécusable de la reconnaissance que notre peuple sait exercer envers ceux qui l'ont glorieusement servi, et pour plusieurs, en outre, elle sera une promesse de l'avenir.

Il y a eu séance du Conseil Privé, hier et aujourd'hui, pour des affaires de la plus haute importance.

DYNAMITE ET DYNAMITARDS

La dynamite vient encore de jouer son œuvre; œuvre aveugle et bête; œuvre inspirée par les plus mauvaises passions du cœur de l'homme, guidée par l'instinct brutal de celui qui veut faire du mal, qui veut exercer la vengeance et qui y va sournoisement, lâchement, sans seulement regarder s'il y a un but à atteindre, au bout du chemin où il entre en semant la ruine et le meurtre.

Pour nous, l'emploi de la dynamite en faveur d'une idée est toujours un crime. C'est le moyen irrémédiable de gâcher les griefs les plus justes, les plus légitimes, d'avilir et de rapetisser la plus glorieuse et la plus sainte des causes.

Comment, en effet, l'on reproche l'injustice, la persécution à quelqu'un, à un gouvernement; et, pour faire valoir ses droits on ira mettre le feu à la maison de cet ennemi, on fera sauter les édifices publics de ce gouvernement, et on croira s'être ainsi fait justice, parce que plusieurs innocents auront été frappés, parce que ceux là qui auront été victimes de cette conduite, dans leurs biens, dans leur sécurité, feront retomber peut-être leur fureur sur des têtes qui ne sont pas coupables?

Mais, cela n'est pas seulement lâche, atroce; c'est encore de l'idiotisme.

Nous n'avons pas à juger ici quels sont les auteurs des derniers attentats de Londres. Quels qu'ils soient, par exemple, ils ne méritent que la réprobation et le mépris que tous les peuples leur jettent aujourd'hui à la face.

LES FAITS DU JOUR

M. Linières Taschereau, le jeune et brillant député de Beauce, proposera l'adresse en réponse au discours du Trône. M. Prun, député de Lennox, la secondera.

M. Mowat et M. Dowling se plaignent beaucoup naturellement de la persécution dont le dernier a été l'innocente victime de la part du tribunal qui a annulé son élection. L'action de la justice, en cette occurrence, n'est pas appréciée, par exemple, de la même manière par tous les esprits, et le président de l'Association réformatrice de South Renfrew disait, dans un discours à la convention qui a été tenue pour choisir un candidat: "Je suis bien libre d'admettre que dans mon opinion la Cour a bien fait d'annuler notre élection." Voyons: qui a raison?

Le Shareholder and Insurance Gazette, de Montréal, fait un bel éloge de l'honorable M. Caron, dans son appréciation des fêtes en l'honneur de sir John A. Macdonald et des discours qui y ont été prononcés. Nous citons: "Cette démonstration a mis le ministre de la milice, l'honorable M. Caron, en mesure de prouver qu'il devait moins son avancement rapide dans l'arène de la vie publique à sa popularité personnelle, qui est exceptionnelle, qu'à ses brillantes qualités politiques qui lui donnaient par elles seules des titres à la haute position qu'il occupe en ce moment."

Le Free Press bat encore le fer contre la protection. Il y a long temps que tout cela n'est plus chaud, et le confrère de la rue Elgin, toujours si friand de nouvelles fraîches, devrait bien ne pas servir davantage ce plat suranné à ses lecteurs.

Tout ce verbiage est d'ailleurs inutile. Le peuple est heureux et à l'aise aujourd'hui, sous le règne du parti conservateur et de la politique nationale, et il n'a pas encore oublié que de 1873 à 1878, il a terriblement souffert, sous le régime gris et libre-échangiste. Aussi, docteur, serrez vos fioles!

La Patrie, parlant de la prochaine inauguration de la statue de sir George Etienne Cartier, dans la Capitale fédérale, prend le ton polisson qui lui sied si bien, pour déverser l'injure sur la mémoire de l'homme qui, au dire même des libéraux honnêtes et intelligents, fait l'honneur de sa race et a été la plus puissante et la plus patriotique personnification politique du peuple canadien français. On reconnaît aisément chez l'écrivain de la feuille rouge de Montréal la vieille rancoeur de l'ancien exilé volontaire de Chicago. C'est le même fouteur; c'est le même dépit étroit et mesquin de l'homme qui n'est pas grand-chose et qui bave sa jalousie rageuse sur les pieds de ceux qui le dominent.

Nouvelles Générales

CANADA

Le Parisian est arrivé à Halifax hier avec la malle européenne.

Il y a eu 74 naissances, 19 mariages et 38 décès à Toronto la semaine dernière.

M. l'abbé Bégin, le nouveau Principal de l'École Normale Laval, à Québec, est entré en fonctions hier.

Il semble avéré qu'un arrangement amical a été conclu entre le Pacifique Canadien et le chemin de fer de la rive Nord.

M. François Gervais, ci-devant marchand de St Hyacinthe, décédé le 24 décembre, que l'on ne croyait pas fort riche, a laissé à sa femme la jolie petite fortune de \$100,000. M. Gervais était un self made man dans toute l'acception du mot, et il a commencé par être commerçant ambulancier d'os et de quenelles. On voit par là ce que peuvent le travail et l'intelligence.

Il y a actuellement dans une serre de la Société d'horticulture de Toronto un aloès américain en fleur. Il faut de 10 à 70 ans à cette plante pour mûrir, suivant le climat où elle se trouve. La dernière qu'on a vu arriver à maturité est celle de Rochester, en 1862, alors que 50,000 personnes ont payé pour aller la voir.

Des voleurs se sont introduits dans l'établissement de MM. Henderson et Cie, à Montréal, et ont enlevé des fourrures au montant de \$300 à \$400. Ces messieurs se sont déjà fait voler, il y a quelque temps, pour \$2,000 de marchandises.

Un M. Joseph Hébert ayant perdu son portefeuille sur les chars du Grand-Tronc entre St Hyacinthe et Ste Madeleine, le conducteur du train, M. Mondy, le lui renvoya après l'avoir trouvé dans les lieux d'aisance. Le portefeuille contenait \$540 et M. Mondy a fait un bel acte d'honnêteté.

L'honorable M. Wurtele, président de l'Assemblée Législative de Québec, a été l'objet d'une réception on ne peut plus sympathique, lors de la visite qu'il a faite à la députation de l'Etat de New York. On l'a fait asseoir sur le trône de l'Orateur, à la gauche de ce dernier.

Joseph Thomas, que l'on conduisait comme prisonnier de Ste. Catherine au pénitencier de Kingston s'est jeté à bas d'un train-express du Grand Tronc, et n'a pas pu être repris. Le prisonnier avait les mains et les jambes liés quand il s'est ainsi échappé.

ETATS-UNIS

On a ressenti hier un fort tremblement de terre à San Francisco.

Le train portant la cloche de la Liberté à la Nouvelle Orléans est arrivé à sa destination hier soir.

Mgr Julien Benoit, vicaire-général du diocèse de Fort Wayne et Camérier-Secrét du Pape, est mort hier d'un cancer à la gorge.

Au Sénat de l'Etat d'Albany, Gilbert a introduit, hier, un bill pour régler la fabrication et la vente des matières explosibles. Ce bill est très restrictif et sévère.

EUROPE

Les autorités policières de Hambourg, Allemagne, ont reçu avis d'un complot pour faire sauter la Bourse au moyen de la dynamite.

Une avalanche a eu lieu à Metville, département des Hautes Alpes, France, et a écrasé une église où les fidèles assistaient au service divin. Tous l'assistance fut ensevelie ainsi que 20 hommes qui travaillaient dans une carrière voisine. Une armée de travailleurs est occupé à chercher les victimes.

Une dépêche de Rome annonce que les avalanches de neige qui tombent des Alpes Italiennes, depuis quelque temps, sont les plus considérables qui aient encore été vus de mémoire d'homme. Plusieurs villages ont déjà été détruits et 300 personnes ont été tuées. Les soldats font preuve d'un dévouement héroïque.

TRISTES NOUVELLES DU NIL

Un télégramme des autorités militaires est venu apporter hier en notre ville une série de nouvelles bien tristes et bien douloureuses, au sujet de l'expédition des bateliers canadiens au Nil. La mort continue à visiter les rangs de nos aventureux compatriotes; et, à parcourir la liste de ses derniers victimes, on dirait vraiment qu'elle a pris particulièrement à partie de décimer le groupe de nos concitoyens qui se trouvent là-bas, en Egypte.

La dépêche confirme d'abord que Doyle, de la paroisse de Ste Anne d'Ottawa, s'est noyé à Ambigol, le 13 décembre 1884, et elle contient en outre le nécrologe suivant:

Solomon Rigault, d'Ottawa, mort de la petite vérole, à Hameck, le 17 décembre 1884.

Alex. W. Armstrong, du Manitoba, mort d'une fièvre entérique, le 3 janvier 1885.

Léon Chaletaine d'Ottawa, noyé à Semneh, le 18 décembre 1884.

Quant au nommé MacDorald dont on a annoncé le décès, il y a quelque temps, il est parfaitement inconnu là-bas.

Les familles que ces tristes nouvelles jettent dans l'affliction et le deuil, voudront bien accepter nos cordiales condoléances.



Société Saint-Jean-Baptiste SECTION NOTRE-DAME. L'élection des officiers de la section Notre-Dame de la Société St. Jean-Baptiste aura lieu JEUDI soir, le 29 courant, à 8 hrs. à l'Institut Canadien. W. O. McKAY, Président. Ottawa, 27 janvier 1885.

Société Saint-Jean-Baptiste ELECTION GENERALE. L'élection des officiers généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa aura lieu DIMANCHE, le 1er Février prochain, à 4 heures p.m., à l'Institut Canadien, ainsi que la proclamation des Elections Sectionnelles. Par ordre, GODFROY MARSAN, Sec.-Correspondant. Ottawa, 27 Janvier 1885.

Société de Colonisation du Lac Temiscaming

Avis est par le présent donné que l'assemblée générale et annuelle des membres de la Société de Colonisation du lac Temiscaming aura lieu le mardi, troisième jour de février, mil huit cent quatre-vingt-cinq, au Collège d'Ottawa, aux fins de recevoir le rapport du bureau de direction actuellement en charge, d'élire des directeurs pour l'année prochaine et de transiger toutes autres affaires qui seront jugées utiles. Ottawa, 24 janvier 1885. Par ordre du Bureau, LOUIS LUSSIER, secrétaire.

Société de Colonisation du Lac Temiscaming

Avis est par le présent donné à tous les membres de la Société de Colonisation du lac Temiscaming que le premier paiement de cinq piastres du versement pour l'année 1885, est devenu dû le treize janvier courant (1885) et doit être fait avant le quinze février prochain au bureau du sousigné, 524, rue Sussex. Ceux-là seuls qui auront fait ce paiement pourront voter à l'assemblée du 3 février prochain. Ottawa, 26 janvier, 1885. Par ordre du Bureau, LOUIS LUSSIER, secrétaire.

SACRIFICE

Les marchandises qui suivent seront vendues, ou plutôt sacrifiées, à

MOITIE PRIX

Durant QUELQUES JOURS seulement. Ces articles sont: Juste-au-corps pour dames, Gilets en laine, Vestes, Pardessus, Pardessus pour enfants, Articles de goût en laine. Avec d'autres articles de

MODE et GARNITURES EN MAINS

Les dames sont invitées à venir voir ces articles chez

A. Woodcock, Marchand de Modes, 39, RUE SPARKS.

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE G. OS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS! CIGARES! Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 150, rue Sussex à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauternes, Brissot, Ayala, Chateau-d'ay, F. H. Mumm, Chartreuse, Kummel, Benedictine, Curacao, Morakno Vermont, Torino, Eau-de-Vie, Gin, en fût et en caisse. CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. McKAY, Propriétaire. Ottawa, 5 Déc. 1884

FUMEZ

LES CIGARES

CABLE

ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

3 déc. 1 an. 16 déc.

CHAS DESJARDINS No. 40 RUE SPARKS OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTRÉAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do, La Phoenix, do

Capital et Actif Réunis au delà de \$10,000,000

ASSURANCES SOLICITÉS. AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fabricas et Eglises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits.

ARGENT placé sur garanties de première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, BUREAU: Edifice de l'hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1 an

E. G. LAVERDURE MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Outils, Clous, Câble, Chaines, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastics, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de

QUINCAILLERIE, 69 & 71 Rue WILLIAM



PROVINCE DE QUEBEC

Département des Terres de la Couronne

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 20 décembre 1884. Avis est par le présent donné, que conformément aux dispositions de l'acte 36 Victoria, chapitre 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, MÉRIBERT, le 25 FÉVRIER 1885, à 10-30 a. m.

AGENCE D'OTTAWA

Bloc A, arrosé par la Rivière Ottawa 1er Rang. Limites No 5, 613 milles carrés, No 7, 163 milles carrés, No 8, 16 milles carrés, No 9, 294 milles carrés, No 10, 422 milles carrés, No 11, 40 milles carrés, No 12, 273 milles carrés.

2e Rang. Limites Nos 6, 7, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque.

3e Rang. Limites Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 50 milles carrés chaque.

Cette vente sera sujette aux conditions ordinaires, dont les détails peuvent être obtenus sur demande, au département des Terres de la Couronne, ou au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa.

E. E. TACHE, Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

Hotel du Canada

Mr. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. E. LAUZON, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 55 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étudie continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront toujours chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire, No 56, 55 et 60 rue Murray. 1 an. 16 déc.